



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 13 juin 2023
Date de publication : 26 juin 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHERE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GRUET Justine,
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	MUGNIER Christine
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINE Isabelle, JEANNET	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINE Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

Conseillers absents non représentés

PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAOUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

Objet : Cession de terrain à Madame et Monsieur MARCHISET

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

La Commune de Dole est propriétaire des parcelles cadastrées section BN n° 487 et BN n° 491 pour une superficie totale de 857 m² sise Chemin des Noches. Celles-ci se situent en bordure de la future voie verte que reliera le Chemin des Noches à l'avenue Léon Jouhaux.

L'agencement de ces deux parcelles permet à la Commune la création d'un lot à bâtir viabilisé desservi par la rue Jean Mermoz, au prix de 80 euros HT/m² soit 96 euros TTC/m².

Par délibération n° 22.29.06.70 du 29 juin 2022, le Conseil Municipal avait validé la vente de ce lot à bâtir ; suite à l'annulation de la réservation par l'acquéreur initial, le terrain est de nouveau disponible à la vente.

En avril, Madame et Monsieur Guillaume MARCHISET ont manifesté leur intérêt pour ce même lot.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 14 juin 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** la cession à Madame et Monsieur Guillaume MARCHISET demeurant 26A rue Jean Lejeune à Dole des parcelles BN n° 487et 491 (lot à bâtir n°3) pour une superficie totale de 857 m² sises rue Jean Mermoz,
- **DE PRÉCISER** que cette cession sera réalisée moyennant le prix de 80 euros HT/m² soit 96 euros TTC/m²,
- **DE PRENDRE ACTE** que les acquéreurs s'engagent à :
 - Déposer une demande de permis de construire dans le respect des règles d'urbanisme en vigueur avant le 30 septembre 2023,
 - Signer l'acte de vente avec obtention du permis de construire purgé de tout recours au plus tard le 31 janvier 2024,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir et tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 29
 CONTRE : 0
 DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Madame et Monsieur Guillaume MARCHISET 26A rue Jean Lejeune 39100 DOLE
- Maître Céline RUIZ 8 rue Joseph Thoret 39100 DOLE

*Fait à Dole, le 19 juin 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX



**CESSION A MADAME ET
MONSIEUR MARCHISET**

